

VILLE DE DENAIN

Objet : Programmation des animations du musée

DÉCISION DU MAIRE N° 2023-157/Musée

8.9. Culture

Le Maire,

Vu les articles L. 2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n° 7 du 28 mai 2020 du Conseil Municipal portant délégation du Conseil Municipal au Maire,
Vu les propositions présentées par le Musée municipal,
Vu les devis consultés pour les différentes manifestations,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Dans le cadre des animations mises en place au Musée d'archéologie et d'histoire locale de Denain, la ville de Denain organisera 1 prestation au cours du dernier trimestre 2023 :

- **Samedi 9 décembre 2023** : Spectacle théâtrale autour de l'œuvre de Jules Mousseron, animé par l'association « Les Tartes au Chuque » - Médiathèque François Rabelais Rue Saint Just 59300 Aulnoy-lez-Valenciennes - Le coût de la prestation s'élève à 150,00 euros TTC.

L'entrée pour cette manifestation est gratuite

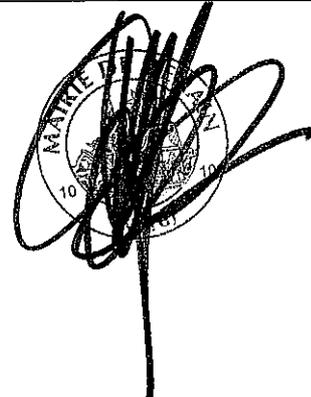
Article 2 : Le contrat et autres documents relatifs à l'organisation de cette manifestation seront signés par mes soins.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État et de sa publication.

DENAIN, le 24 octobre 2023

Le Maire,

Anne-Lise DUFOUR-TONINI.



Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le
et de la publication le